

Image not found or type unknown



Congé sabbatique ou congé création d'entreprise

Par **pavilly76**, le **05/01/2009** à **11:34**

Bonjour, rn rn Je voudrais bénéficier d'un congé sabbatique. J'ai 8 années rn d'ancienneté mais j'ai bénéficié d'un Congé Individuel de Formation d'octobre 2003 à juin 2004 donc ceci représente une durée supérieure à 6 mois. rn Est ce que j'ai le droit d'en prendre un malgré ce CIF? rn Merci. rn rn Mon CIF s'est déroulé pendant mon contrat Emploi - Jeunes. Depuis, juin rn 2005, je suis en CDI. rn rn Puis, je souhaite toujours travailler chez mon employeur pendant ce congé. rn Donc, est ce que je peux bénéficier d'un temps partiel ou d'un rn mi-temps? Est ce qu'il peut imposer une durée de travail ? rn rn Sinon, est ce que je peux bénéficier d'un congé création d'entreprise tout en travaillant chez mon employeur actuel ?